

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 11

Séance du 25 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du  
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025  
Date de transmission : 01/07/2025  
Date de mise en ligne : 02/07/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BERNASCONI Gilbert, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 33<sup>ème</sup> QUESTION

#### Attribution de subventions dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville du Quartier de la Gare à Saint-Louis au titre de l'année 2025 (DELIBERATION n°2025-118)

Le Quartier de la Gare à Saint-Louis fait l'objet d'un contrat de ville qui définit pour la période 2024-2030 les objectifs et les engagements que se fixent ses signataires et leurs partenaires pour améliorer les conditions de vie des habitants de ce quartier. En complément aux dispositifs de droit commun, des moyens financiers spécifiques à la politique de la ville sont mobilisés afin de mettre en œuvre les actions qui découlent de ce contrat.

En vue d'attribuer les financements de l'Etat et des collectivités territoriales (Saint-Louis Agglomération, Ville de Saint-Louis et CeA) un appel à initiatives est lancé chaque année.

Eu égard à ses compétences statutaires et ses domaines d'intervention privilégiés, Saint-Louis Agglomération cible ses participations financières sur les actions relevant des thématiques suivantes :

- Le développement économique et l'emploi ;
- La formation, à visée de réussite scolaire, d'insertion professionnelle mais aussi d'intégration et de vivre-ensemble ;
- La santé ;
- L'accès à l'information et aux droits ;
- Le soutien à la parentalité ;
- L'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du contrat de ville et des actions liées.

Le bilan intermédiaire de l'édition 2025 de l'appel à initiatives s'avère fructueux avec, à ce jour, 17 dossiers déposés représentant plus de 428 000 € investis au profit des habitants du quartier de la gare.

10 demandes de subventions ont été adressées à Saint-Louis Agglomération. Après une instruction des dossiers, menée en concertation avec les autres financeurs, la programmation financière proposée pour l'attribution des aides communautaires s'établit comme suit :

| Nom du porteur de l'action                                                      | Intitulé de l'action                                                                           | Coût de l'action | Montant de la subvention à allouer par SLA |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------|
| Le CAP : association Haut-Rhinoise pour la prévention et le soin des addictions | TAPAJ (Travail Alternatif Payé A la Journée)                                                   | 13 000 €         | 4 500 €                                    |
| Centre Socio-Culturel de Saint-Louis                                            | Français Langue d'Intégration                                                                  | 43 717 €         | 10 000 €                                   |
| Centre Socio-Culturel de Saint-Louis                                            | Lieu Accueil Enfant-Parent (LAEP)                                                              | 84 680 €         | 12 000 €                                   |
| Centre Socio-Culturel de Saint-Louis                                            | Bien vivre au sein de son quartier et de son territoire : un pas vers soi, un pas vers l'autre | 15 268 €         | 3 400 €                                    |
| Centre Socio-Culturel de Saint-Louis                                            | Animer le Conseil Citoyen                                                                      | 6 626 €          | 2 000 €                                    |

| Nom du porteur de l'action             | Intitulé de l'action                                                                 | Coût de l'action | Montant de la subvention à allouer par SLA |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------|
| CIDFF 68                               | Permanence d'information juridique                                                   | 15 390 €         | 2 800 €                                    |
| Mission Locale de Saint-Louis Altkirch | Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes du QPV vers l'emploi | 27 998 €         | 8 500 €                                    |
| Petite Camargue Alsacienne             | Vert l'extérieur du quartier 2025                                                    | 11 650 €         | 4 200 €                                    |
| Ville de Saint-Louis                   | Action de médiation scolaire au sein du groupe scolaire Cigogne – Victor Hugo        | 31 600 €         | 3 200 €                                    |
| Ville de Saint-Louis                   | Sport santé pour tous                                                                | 34 210 €         | 3 000 €                                    |
| TOTAL                                  |                                                                                      | 284 139 €        | 53 600 €                                   |

Les crédits nécessaires ont été inscrits à la fonction 52 - article 65748 du budget primitif de Saint-Louis Agglomération voté le 26 mars 2025.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution des subventions communautaires proposées ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions, bénéficiaire par bénéficiaire, les conseillers mentionnés ci-après quittent la salle et ne prennent pas part à la délibération pour les organismes suivants :

- Le CAP prévention soin : Mme Isabelle TRENDÉL
- Centre Socio-culturel : M. Daniel SCHICCA
- Petite Camargue Alsacienne : MM. Philippe KNIBIELY, Jean-Paul MEYER, Bertrand GISSY, Daniel ADRIAN et Max DELMOND, et Mmes Sylvie CHOQUET et Christiane ROSSE.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 27 juin 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

